

Questions orales

LES DISPOSITIONS TOUCHANT LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

M. Dave Dingwall (Cape Breton-Richmond-Est): Monsieur le Président, je suis content que le ministre ait parlé du fonds d'un milliard de dollars parce que le gouvernement est revenu sur son engagement au titre du développement économique régional en réduisant cette enveloppe de 6 milliards . . .

M. le Président: Une simple question, je vous prie.

M. Dingwall: Où est donc passé le principe de justice à l'égard des régions les plus pauvres du pays? Le ministre dépouille les Canadiens de l'Atlantique et de l'Ouest d'une somme importante. Qu'advient-il de la justice dans tout cela?

Des voix: Bravo!

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député se trompe sur toute la ligne.

M. Dingwall: Une réduction de 38 p. 100 figure noir sur blanc à la page 33 du document intitulé *Le plan financier*.

M. Deans: Il aurait fallu avoir des cours sur ce document.

M. le Président: Silence, je vous prie. Le ministre voudra peut-être compléter sa réponse.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, je serais fort heureux de le faire si le député se donnait la peine d'écouter.

Nous avons comprimé l'enveloppe du développement économique régional, mais d'une façon très sélective.

Des voix: Oh, oh!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Nous avons pratiqué des compressions dans des régions qui ont les moyens de les subir. Nous avons réduit nos subventions dans le cadre des programmes de remplacement pétrolier, d'isolation thermique des maisons canadiennes et d'isolation en général. Nous avons procédé à des compressions dans des programmes qui n'ont pas fait leurs preuves. Mais nous nous sommes bien gardés de pratiquer de telles compressions dans les régions les moins en mesure de les subir. C'est pourquoi nous n'avons pas réduit . . .

M. le Président: A l'ordre, je vous prie.

M. Dingwall: Une question supplémentaire, monsieur le Président.

M. le Président: La députée de Vancouver-Est a la parole.

LE CHÔMAGE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE—LES MESURES BUDGÉTAIRES

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, la question que je pose au ministre des Finances a trait à la Colombie-Britannique. Le ministre se rend-il compte que le chômage dans cette province demeure très élevé et que son budget ne prévoit rien de spécial pour remédier à la situation? Ne se rend-il pas compte par ailleurs que les familles qui sont aux prises avec le chômage ou qui risquent demain de se retrouver sans emploi n'ont tout simplement pas les moyens de payer les \$1,300 d'impôt supplémentaire que son gouvernement va exiger d'elles?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Depuis 1984, monsieur le Président, le gouvernement a créé en Colombie-Britannique 51,000 emplois. Je trouve que c'est un bilan assez remarquable.

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): En outre, le ministre de l'Expansion industrielle régionale a conclu avec cette province un accord très généreux de développement économique régional. Nous avons signé récemment un accord avec la société minière Cominco pour favoriser l'emploi dans le secteur minier de cette province. Ce sont là trois initiatives qui témoignent de notre intérêt marqué pour la Colombie-Britannique.

LES IMPÔTS PAYÉS PAR UNE FAMILLE MOYENNE

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, est-il juste qu'au Canada, les familles moyennes, dont beaucoup sont, de nos jours, dirigées par une femme qui ne touche qu'un petit salaire, soient obligées de payer plus de \$1,300 en impôt supplémentaire, alors que les familles riches ne paient pas leur juste part?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Encore une fois, monsieur le Président, on cherche à faire dire aux chiffres bien des choses. Ce dont il faut absolument se souvenir en l'occurrence—et j'invite la députée à se reporter à ma dernière réponse au député de la Nouvelle-Écosse—c'est que nous aurions besoin de moins d'impôts si nous réduisions davantage les dépenses. Cependant, si nous les réduisions davantage, cela se répercuterait vraisemblablement sur les régions de la Colombie-Britannique auxquelles elle s'intéresse. Voilà pourquoi nous maintenons un certain équilibre. Voilà pourquoi notre effort est axé à 70 p. 100 sur la réduction des dépenses et à 30 p. 100 sur les hausses d'impôt, de façon que tous les Canadiens puissent participer.

* * *

LES DROITS DE LA PERSONNE

LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE D'ALLEMAGNE—LES DISCUSSIONS CONCERNANT LES ABUS

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. D'après les nouvelles, le gouvernement est en train de négocier avec la République démocratique d'Allemagne l'ouverture d'une ambassade de ce pays à Ottawa. Vu le comportement exécrable de la RDA en ce qui concerne les droits de la personne, le fait qu'elle ne respecte pas l'Accord d'Helsinki et que, il y a à peine un an, des citoyens de . . .

● (1500)

M. le Président: A l'ordre. Je pense qu'il est temps que le député pose une question.